

1. Débitrice: **Cevennes SA**, chemin de la Payaz 5a,
2025 **Gorgier-Chez-Le-Bart**

2. Déclaration de faillite: 01.04.2004

3. Suspension de faillite: 13.07.2004

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.08.2004

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But: exécution d'opérations financières et commerciales, et courtage dans tous les domaines; importation, exportation, commerce, représentation et distribution de biens mobiliers et produits manufacturés ou non; prise de participations dans des entreprises visant des buts identiques ou analogues.

Office des faillites

2053 Cernier NE

(02369536)